

MAIRIE DE CERIZAY

----- DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL -----

Séance du 03 juillet 2023

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : Carole PAREDES, M. Sébastien GRELLIER, Arnaldo PEREIRA.

Pouvoirs : Mme Pierrette AUGER donne pouvoir à M. Patrick ROBIN, M. Gilles CLOCHARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BODIN, M. DOBROMIR DOSEV donne pouvoir à M. Yannick FORTIN.

Secrétaire de séance : M. Jacky AUBINEAU

Convocation : le 27 juin 2023

DEL N°20230703-07 - Actualisation de la subvention AGGLORENOV - 9 rue de la Jetterie et 16 avenue du Général Marigny

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29 ;

Vu la mise en œuvre du programme Intercommunal "Cœur de bourg, cœur de vie" et les démarches de revitalisation enclenchées sur le territoire notamment en matière d'habitat et d'économie ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération en date du 28 septembre 2021 adoptant la mise en œuvre d'un programme d'amélioration de l'habitat privé en Bocage Bressuirais avec la mise en place d'une OPAH RU multisites, d'une OPAH Centres-bourgs et d'un programme local associé ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2021/10/11-11 en date du 11 octobre 2021 approuvant la mise en place de l'opération "Soutien aux projets d'embellissement des façades en cœur de bourg et de ville" dans le cadre du programme AggloRénov ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2022/10/24-11 en date du 24 octobre 2022 approuvant les nouvelles modalités d'attribution pour les cinq règlements du programme AggloRénov ;

Vu l'arrêté du permis de construire n° 079062 23 0007 en date du 09 mai 2023, autorisant les travaux de ravalement de façade ;

Considérant la décision favorable du Conseil municipal n°2023/05/15-10 en date du 5 mai 2023 relative au versement de trois aides, 18 602,00 €, 5 394,00 € et 1 600,00 €, au profit de la SCI MIM'S, au titre du programme d'aides AggloRénov ;

Considérant l'avis favorable rendu le 08 juin 2023 par la commission d'attribution des aides du programme AggloRénov, pour le versement d'une aide complémentaire au titre de la transformation de logement de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, d'un montant de 1 581,00 € ;

Considérant que compte tenu des éléments de la demande, la SCI MIM'S peut bénéficier d'un abondement supplémentaire de la Commune d'un montant de 1 581,00 € au titre de la transformation de logements (20 % du montant HT des travaux, par logement) ;

Considérant que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2023 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE au titre de l'opération "Soutien aux projets de transformation de logements en cœur de bourg et de ville" dans le cadre du programme AggloRénov, une aide complémentaire de 1 581,00 € à la SCI MIM'S, en plusieurs versements suivant achèvement conforme des travaux ;

FIXE la durée d'amortissement de cette subvention d'équipement à 5 ans ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

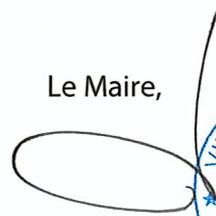
Le Secrétaire de Séance,



Jacky AUBINEAU

Pour extrait conforme,

Le Maire,




Johnny BROSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juillet 2023

Sont présents : M. Johnny BROSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : Carole PAREDES.

Pouvoirs : Mme Pierrette AUGER donne pouvoir à M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA donne pouvoir à M. Sébastien GRELLIER, M. Gilles CLOCHARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BODIN, M. DOBROMIR DOSEV donne pouvoir à M. Yannick FORTIN.

Secrétaire de séance : M. Jacky AUBINEAU

Convocation : le 27 juin 2023

DEL N°20230703-08 - Demande de subvention – Embellissement de façades des locatifs – 3 avenue du 25 août 1944

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29 ;

Vu la mise en œuvre du programme Intercommunal "Cœur de bourg, cœur de vie" et les démarches de revitalisation enclenchées sur le territoire notamment en matière d'habitat et d'économie ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération en date du 28 septembre 2021 adoptant la mise en œuvre d'un programme d'amélioration de l'habitat privé en Bocage Bressuirais avec le mise en place d'une OPAH RU multisites, d'une OPAH Centres-bourgs et d'un programme local associé ;

FIXE la durée d'amortissement de cette subvention d'équipement à 5 ans ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Le Secrétaire de Séance,



Jacky AUBINEAU

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Johnny BROSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juillet 2023

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : Carole PAREDES.

Pouvoirs : Mme Pierrette AUGER donne pouvoir à M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA donne pouvoir à M. Sébastien GRELLIER, M. Gilles CLOCHARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BODIN, M. DOBROMIR DOSEV donne pouvoir à M. Yannick FORTIN.

Secrétaire de séance : M. Jacky AUBINEAU

Convocation : le 27 juin 2023

DEL N°20230703-09 - Adhésion au Groupement d'Employeurs Sport & Animation – Convention cadre de mise à disposition

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2121-29 et L2311-7 ;

Vu la demande de l'association « Basket Club Du Cerizéen » pour une aide exceptionnelle, les 7 et 8 mai 2023 pour un déplacement à Saintes pour les finales régionales 3*3 ;

Considérant que l'association « Basket Club Du Cerizéen » a fourni le bilan du déplacement sportif réalisé, accompagné des justificatifs des frais de déplacements, conformément au règlement : soit une aide à 75% de la somme totale du déplacement plafonnée à 300€ ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

MAIRIE DE CERIZAY

----- DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL -----

Séance du 03 juillet 2023

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : Carole PAREDES.

Pouvoirs : Mme Pierrette AUGER donne pouvoir à M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA donne pouvoir à M. Sébastien GRELLIER, M. Gilles CLOCHARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BODIN, M. DOBROMIR DOSEV donne pouvoir à M. Yannick FORTIN.

Secrétaire de séance : M. Jacky AUBINEAU

Convocation : le 27 juin 2023

DEL N°20230703-10 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Basket club du cerizéen

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la demande de l'association « Basket club du cerizéen » pour un soutien à leur association ;

Considérant la demande de l'association pour une subvention exceptionnelle de la Ville d'un montant de 300 € ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association « Basket club du cerizéen » ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance,



Jacky AUBINEAU

Le Maire,



Johnny BROSSEAU





MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juillet 2023

Sont présents : M. Johnny BROSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : Carole PAREDES.

Pouvoirs : Mme Pierrette AUGER donne pouvoir à M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA donne pouvoir à M. Sébastien GRELLIER, M. Gilles CLOCHARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BODIN, M. DOBROMIR DOSEV donne pouvoir à M. Yannick FORTIN.

Secrétaire de séance : M. Jacky AUBINEAU

Convocation : le 27 juin 2023

DEL N°20230703-11 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « l'Espérance Pongiste »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la demande de l'association « l'Espérance pongiste » pour un soutien à leur association ;

Considérant la demande de l'association pour une subvention exceptionnelle de la Ville d'un montant de 1 935 € ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE la prise en charge de 2 tables, soit une subvention exceptionnelle de 1 935 € à l'association « l'Espérance pongiste » ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance,



Jacky AUBINEAU

Le Maire,



Johnny BROSSEAU



MAIRIE DE CERIZAY

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juillet 2023

Sont présents : M. Johnny BROSSEAU, M. Sébastien GRELLIER, Mme Rachel MERLET, M. Jean-Pierre BODIN, Mme Stéphanie BOYARD, M. Yannick FORTIN, Mme Marie-Line BOTTON, M. Jacky AUBINEAU, Mme Rosa-Maria MACHADO, Mme Renée SICAUD, M. Jean-Marie MERLET, M. Patrick ROBIN, M. Régis BAUDOUIN, Mme Lurdes LOPES, Mme Nathalie MUNAR, Mme Katy MORELLE, M. Cédric VION, Mme Aurélie ALLOUY, M. Benoît BELGY, Mme Chantal APPARAILLY, Mme Isabelle MOINET, M. Aurélien DUFRESE.

Absents/Excusés : Carole PAREDES.

Pouvoirs : Mme Pierrette AUGER donne pouvoir à M. Patrick ROBIN, M. Arnaldo PEREIRA donne pouvoir M. Sébastien GRELLIER, M. Gilles CLOCHARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BODIN, M. DOBROMIR DOSEV donne pouvoir à M. Yannick FORTIN.

Secrétaire de séance : M. Jacky AUBINEAU

Convocation : le 27 juin 2023

DEL N°20230703-12 – Attribution de subventions exceptionnelles à l'association Etpourquoipas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la demande de l'association « Etpourquoipas » pour un soutien à leur association ;

Considérant la demande de l'association pour une subvention exceptionnelle de la Ville d'un montant de 9 468,48 € ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,



ACCORDE une subvention exceptionnelle de 3 600 € à l'association Etpourquoipas en contrepartie de laquelle l'association s'engage à animer au moins 6 fois pour l'année à venir le marché mensuel de la Ville par la tenue d'un bar à thème, animation musicale ou autre animation ;

ACCORDE une avance remboursable d'une montant de 3 600 € à l'association Etpourquoipas donnant lieu à signature d'une convention telle que jointe en annexe à la présente ;

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des présentes.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance,

Jacky AUBINEAU

Le Maire,

Johnny BROSSÉAU